

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) répond à la désinformation et affirme qu'il faut s'attaquer aux environnements de travail difficiles

17 juin 2025 (OTTAWA) — Des milliers d'hygiénistes dentaires à travers le pays offrent des soins essentiels grâce au Régime canadien de soins dentaires (RCSD), veillant ainsi à ce que des millions de Canadiens reçoivent les soins de santé buccodentaire dont ils ont besoin. Alors que de nombreux cabinets dentaires offrent un environnement convivial, respectueux et professionnel, d'autres sont en difficulté en raison de cultures d'entreprise difficiles alimentées par des pratiques de gestion médiocres et contraires à l'éthique, ce qui met en péril la santé et le bien-être des employés.

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) demande aux gouvernements et aux employeurs de reconnaître à la fois les succès et les défis du secteur. L'association demande instamment que l'on investisse dans l'amélioration du milieu de travail, dans des stratégies de rétention et dans une planification de la main-d'œuvre basée sur des données factuelles.

« Un milieu de travail favorable et sain est un milieu de travail productif et gagnant », affirme Ondina Love, présidente-directrice générale de l'ACHD. « Nous savons que de nombreux cabinets dentaires font les choses correctement, en offrant une rémunération et des avantages équitables, un environnement respectueux et des possibilités d'évolution, mais nombreux sont ceux qui ne le font pas. Pour que les milieux de travail positifs deviennent la norme à travers le pays, il faut s'engager à améliorer les conditions au niveau de l'employeur. Pour garantir une main-d'œuvre solide en santé buccodentaire, nous avons besoin d'un modèle national de planification fondé sur des données précises élaborées en collaboration avec l'Association canadienne des hygiénistes dentaires et l'Association canadienne des assistant(e)s dentaires. »

Selon le Sondage 2023 de l'ACHD sur le milieu de travail sain et respectueux :

- 6 répondants sur 10 ont déclaré avoir vécu ou été témoin de mauvais traitements au travail
- Près de 40 % pensent à quitter leur emploi
- 14 % ont quitté leur poste
- 7 % ont pris congé
- 87 % ont connu un ou plusieurs problèmes de santé

Malgré ces chiffres inquiétants, les données nationales montrent que la main-d'œuvre en hygiène dentaire est stable. Les allégations de pénurie généralisée sont trompeuses. Les défis en matière de personnel sont souvent le résultat de déséquilibres régionaux et de conditions de travail inadéquates.

« Les hygiénistes dentaires ne quittent pas la profession, ils quittent des milieux de travail malsains », souligne Mme Love. L'épuisement professionnel, la rémunération et les avantages inadéquats, les blessures au travail et le manque de respect sont les vrais problèmes. Nous voulons toutefois souligner que de nombreux cabinets donnent un bon exemple. Ces cabinets prouvent qu'il est possible de créer des environnements où les hygiénistes dentaires s'épanouissent.

Les hygiénistes dentaires sont essentiels au système de soins de santé buccodentaire au Canada. Garantir leur sécurité, leur développement professionnel et leur bien-être est essentiel au maintien de normes élevées de soin. Cela comprend :

- Protéger les travailleurs des abus et des mauvais traitements;
- Veiller à ce que tous les professionnels dentaires, y compris ceux formés à l'étranger, respectent les normes canadiennes;
- Investir dans la recherche, la formation et la rétention.

L'ACHD reste déterminée à travailler avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec les acteurs alliés, pour appuyer les hygiénistes dentaires et les patients qu'ils servent.

À propos de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) :

L'ACHD est la voix nationale des hygiénistes dentaires au Canada. Représentant près de 34 000 hygiénistes dentaires à travers le pays, l'ACHD milite pour l'avancement et la promotion de la profession d'hygiéniste dentaire tout en maintenant son engagement envers la santé buccodentaire du public. L'hygiène dentaire est la sixième plus importante profession réglementée dans le domaine de la santé au Canada, avec des professionnels qui travaillent dans une variété de milieux, notamment en [pratique autonome de l'hygiène dentaire](#), avec des gens de tous les âges qui traitent de questions liées à la santé buccodentaire. Pour plus d'information sur la santé buccodentaire, consultez le site dentalhygienecanada.ca. Pour plus d'information sur l'ACHD, consultez le site achd.ca.

Contact média

Angie D'Aoust, directrice du marketing et des communications

613 878-3607

adaoust@cdha.ca